

TARIF APPLICABLE AU 01.01.2021

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Il est porté à l'attention de notre clientèle que notre tarif est réglementé à l'exception de certaines prestations. Concernant les prestations tarifées, est reporté à titre indicatif dans la colonne du prix H.T. le montant de l'émolument de base. Le tarif réglementé est à votre disposition à l'accueil sur simple demande.

NATURE DE LA PRESTATION	PRIX H.T. (À PARTIR DE)	PRIX T.T.C. (À PARTIR DE)
-------------------------	----------------------------	------------------------------

1. CONSTATS ¹

· Constat divers (sur demande d'un particulier)	249.00	298.80
· Constat divers (sur demande d'un professionnel)	299.00	358.80
· Constat vidéo	349.00	418.80
· Constat affichage (3 passages)	239.00	286.80
· Constat abandon (beteille)	TARIF RÉGLEMENTÉ 64.06	77.41
· Constat abandon domicile conjugal	249.00	298.80
· Constat internet	249.00	298.80
· Constat SMS ou message vocal	249.00	298.80
· Procès-verbal dépôt règlement de jeux concours	199.00	238.80
· Vacation 1 heure supplémentaire	149.00	178.80
· Constat week-end et jours fériés	DEVIS	DEVIS
· Constat sur ordonnance	DEVIS	DEVIS

¹ Le tarif indiqué est valable pour une durée d'une heure sur site. Il comprend le déplacement, les opérations de constat et le retour des formalités.

2. ÉTAT DES LIEUX

· Etat des lieux sans convocation habitation (sur demande d'un particulier)	249.00	298.80
· Etat des lieux sans convocation habitation (sur demande d'un professionnel)	299.00	358.80
· Etat des lieux litigieux loi 89		
- <50m2	TARIF RÉGLEMENTÉ 117.25	140.07
- de 50m2 à 150m2	TARIF RÉGLEMENTÉ 135.34	162.41
- >150m2	TARIF RÉGLEMENTÉ 199.18	239.02
· Convocation	TARIF RÉGLEMENTÉ 14.90	17.88

3. CONGÉS ²

· Demande de révision des loyers	159.00	190.80
· Congé pour perte de la chose louée	159.00	190.80
· Congé pour perte d'habitation (article n°1722 CCIV)	159.00	190.80
· Congé d'habitation	159.00	190.80
· Congé et offres de renouvellement de bail rural	TARIF RÉGLEMENTÉ 85.33	102.40
· Congés et demandes de renouvellement de bail commercial (art. L.145-9 et L.145-10)	TARIF RÉGLEMENTÉ 53.42	64.10

² Toute demande de congés fera l'objet d'une étude approfondie et pourra être suivie de l'envoi d'un devis.

4. ACTES & FORMALITÉS DIVERS

· Honoraires rédaction, citation, assignation	149.00	178.80
· Signification de pièces	99.00	118.80
· Sommation interpellative	149.00	178.80
· Cession de créance - nantissement	99.00	118.80
· Consultation juridique 1/2 heure	59.00	70.80
· Recherche de pièces archivées	49.00	58.80
· Représentation SAS	49.00	58.80
· Déclaration de créance	49.00	58.80
· Rédaction bordereau de publication	99.00	118.80
Recouvrement amiable, actions amiables	DEVIS	DEVIS

Cette liste ne pouvant avoir un caractère exhaustif, nous sommes à votre disposition pour l'établissement de tout devis ou de toute demande spécifique.

Conformément à la loi informatique et libérés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez envoyer un courrier à l'adresse de l'Etude. Dans le cadre de notre démarche qualité, les communications téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées. N° CNIL 183

